

le vulcain

JOURNAL D'INFORMATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS D'Auvergne

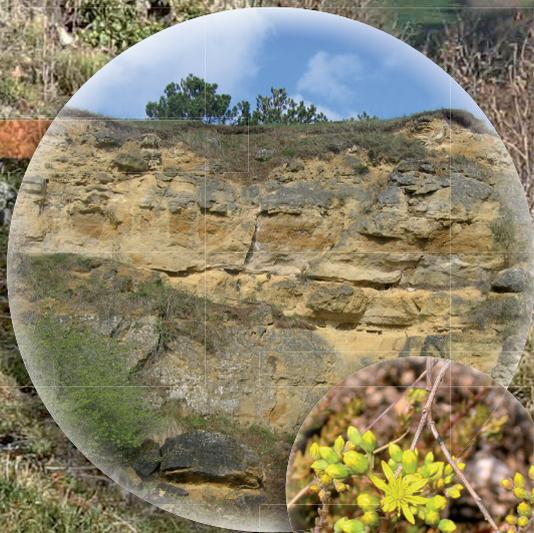
SITES

LA BIODIVERSITÉ ET
LES CAMPS MILITAIRES



DOSSIER

La végétation rupestre
DES MURS EN VILLE AUX FALAISES



ASSOCIATIF
LES GROUPES D' ACTIONS BÉNÉVOLES



CONSERVATOIRE
DES ESPACES
ET PAYSAGES
D'Auvergne



CONSERVATOIRE DES SITES DE L'ALLIER

Éditorial

Plusieurs nouvelles à vous faire part...

Le congrès des Conservatoires s'est tenu cette année en commun avec Réserves Naturelles de France à Aix-les-Bains. Il a semblé en effet important que nos deux réseaux qui gèrent (parfois en commun) des espaces naturels puissent se rencontrer et échanger sur leurs pratiques, leurs savoir-faire et leurs attentes.

L'évolution de nos noms ensuite.

L'affirmation de notre appartenance au réseau des Conservatoires d'espaces naturels nécessite une meilleure lisibilité au niveau national. Cette mise en cohérence commence par le nom. Ce n'est pas qu'un détail... les avis divergent et deux assemblées générales extraordinaires (une pour le CEPA et une pour le CSA) devront trancher. J'en profite pour vous annoncer que cette année nous tenons nos assemblées générales en commun le 14 mai à Abrest (03). Ce rapprochement ne fait que traduire la complémentarité de nos deux associations. La refonte du Vulcain que vous avez dans les mains en est la manifestation. Les choses évoluent autour de nous, l'impulsion des lois Grenelle se fait sentir, les politiques publiques se redéfinissent, nos partenaires se repositionnent... il est temps que les Conservatoires repensent leur stratégie. Le CSA a déjà engagé ce chantier et le CEPA l'a ouvert récemment. En attendant tous ces changements qui ne sont que des adaptations nécessaires aux évolutions du monde qui nous entoure, ce numéro nous invite à découvrir les milieux rupestres. Peut être moins connus du grand public que les milieux humides ou forestiers, ils n'en recèlent pas moins de véritables trésors, en Auvergne tout particulièrement. Ils sont également menacés et méritent toute notre attention ; les Conservatoires y travaillent en agissant sur trois leviers : gestion d'espaces naturels, accompagnement des politiques publiques et sensibilisation du public.

Bonnes découvertes, bon printemps à tous...

Eliane Auberger
Présidente du CEPA

Aujourd'hui pour demain, protégeons le patrimoine naturel d'Auvergne

Les Conservatoires (CEPA et CSA) protègent et gèrent des milieux remarquables pour leur faune, leur flore et leur paysage.

Ils interviennent sur plus de 1 700 hectares de terrains de haut intérêt écologique, répartis sur 213 sites dans les quatre départements de la région.

Ils protègent des milieux très divers (zones alluviales, mares, forêts, coteaux...) et des espèces animales (reptiles, amphibiens, chauves-souris...) et végétales (orchidées, plantes carnivores...).

Les Conservatoires travaillent aussi à la protection des paysages et des anciennes variétés fruitières.

Nos actions

Les Conservatoires interviennent sur des sites abritant une grande biodiversité, avec l'accord des propriétaires.

Le Vulcain est une revue trimestrielle publiée par le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne et le Conservatoire des Sites de l'Allier, associations qui ont pour objet la conservation des richesses biologiques, ethnobotaniques, géologiques et esthétiques des milieux, sites et paysages auvergnats. Leur action est menée dans un cadre consensuel avec le soutien de l'Europe, de l'État, de la Région, des Départements, des Communes et de leurs groupements, des Parcs naturels régionaux, des Agences de l'Eau et de partenaires privés.

Directeur de publication Eliane Auberger
Directeurs de la Rédaction Pierre Mossant / Estelle Cournez
Conception de ce numéro Gaëlle Chauffour
Conception graphique Pépin de pomme, 04 73 69 00 14
Photos CEPA, CSA sauf mention contraire
Impression papier recyclé et encres végétales Champagnac
ISSN 1275-8701
Reproduction autorisée avec la mention de la source

Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne
rue Léon-Versepu, 63200 Riom
Tél. 04 73 63 18 27 - Fax 04 73 64 04 73
cren-auvergne@espaces-naturels.fr

Conservatoire des Sites de l'Allier
Maison des Associations
Rue des Écoles, 03500 Châtel-de-Neuvre
Tél. 04 70 42 89 34 - Fax 04 70 42 27 58
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Adhésion annuelle aux Conservatoires de 15 €, donnant droit à recevoir trimestriellement Le Vulcain et à participer avantagement à toutes les animations et sorties de découvertes proposées par les associations.

Membres
du réseau



Les Conservatoires
sont adhérents à la



S O M M A I R E

3 Nouvelles des sites

Camp militaire de Bourg-Lastic (63)
Camp de Quinssaines (03)

5 Découverte du patrimoine

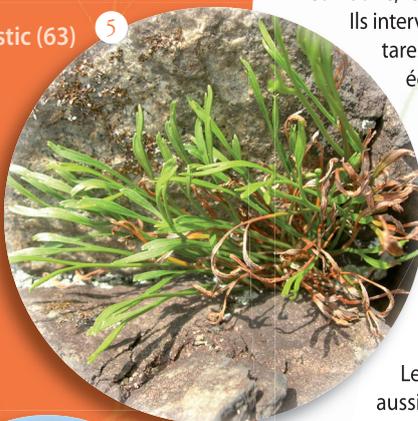
La végétation rupestre

8 Vie associative

10 L'écho du réseau

11 Actualités

12 À vos agendas !





Rossolis à feuilles rondes



Le camp militaire de Bourg-Lastic (63)

Romain Legrand, CEPA

Accord conclu entre le Ministère de la Défense et le CEPA sur 685 hectares sur le Camp militaire de Bourg-Lastic du 92^{ème} Régiment d'Infanterie (RI)

Le Ministère de la Défense est l'un des plus importants utilisateurs du domaine public français dont 56 000 ha sur 374 terrains classés Natura 2000. La région Auvergne est peu concernée par des camps militaires contrairement à d'autres régions françaises. Le principal camp militaire de la région est celui de Bourg-Lastic (800 hectares), servant de zone d'entraînement pour le 92^{ème} RI et d'autres régiments.

Les camps militaires en France excluent les activités humaines (agriculture, gestion forestière...) sur de grands espaces naturels depuis plus d'un siècle. De ce fait, ils sont des lieux d'une forte diversité végétale et animale sur des milieux naturels devenus rares, comme des landes humides naturelles.

Le camp militaire de Bourg-Lastic répond aussi à cette spécificité. Méconnu des naturalistes qui ne pouvaient pas y circuler, ce site a pu être visité par le CEPA en 2001 afin de vérifier son intérêt. De belles découvertes ont été faites notamment sur 11 zones humides (85 hectares) dont plusieurs tourbières. A noter qu'une plante carnivore des tourbières, la Rossolis à feuilles rondes, devenue rare dans les Combrailles, a été inventoriée.



Narthécie des marais

Cet espace naturel situé à 750 mètres d'altitude est constitué d'un réseau important de sources, départ de nombreux ruisseaux alimentant le Chavanon puis la Dordogne. La faible implication de l'homme depuis plusieurs décennies est marquée par la présence de vieilles forêts de hêtres constituées parfois de plusieurs alignements d'arbres remarquables. Autant de milieux naturels servant d'abris aux mammifères et aux oiseaux dont ceux utilisant de grands territoires comme la Loutré d'Europe, le Cerf ou la Gélinotte des bois.

Le CEPA s'est donc rapproché du Ministère de la défense afin de lui faire connaître la richesse naturelle du camp de Bourg-Lastic et un accord de convention a été accepté afin d'améliorer la connaissance et la préservation de ces milieux sensibles. Cet accord conclu entre le Ministère de la Défense et le Conservatoire sur 685 hectares permettra de rechercher des financements pour réaliser un diagnostic naturaliste, réhabiliter les deux seules tourbières dégradées du site de Bourg-Lastic, de donner des conseils techniques aux militaires par rapport à l'utilisation des milieux naturels du camp. Cette démarche devrait s'appliquer de manière coordonnée sur une quinzaine de camps à travers les régions : Auvergne, Rhône-Alpes, PACA, Corse et Languedoc-Roussillon.

A la recherche des moules perlières



Cerf en compagnie de biches

Ministère de la défense et CEN : un partenariat en développement

Pierre Mossant, CEPA

Le 3 septembre 2009 était signée entre Chantal JOUANNO et Hervé MORIN, respectivement à l'époque secrétaire d'état chargée de l'écologie et ministre de la défense, et Pascal VAUTIER, président de la fédération des conservatoires d'espaces naturels (CEN), une « convention nationale de partenariat écologique ».

Issue d'actions en cours (cogestion des terrains militaires de Montmorillon, Canjuers, Valbonne...), elle confirme la plus value apportée par les CEN pour préserver le patrimoine naturel présent sur certains terrains militaires.

Cette convention aura permis d'accélérer de manière spectaculaire l'aboutissement d'autres accords locaux, dont celui relatif au camp de Bourg-Lastic (voir ci-contre). Le partenariat entre CEN et autorités militaires se poursuit avec un colloque prévu en juin prochain à l'école militaire à Paris consacré à la biodiversité sur les terrains militaires : les CEN pourront y présenter leurs expériences. Enfin, la possibilité de transfert foncier au profit des CEN de terrains militaires non utilisés est à l'étude.

Le Camp militaire de Bourg-Lastic (63)

Milieux

- Haut-marais
- Prairies à juncos
- Forêts alluviales à Aulnes glutineux et Frênes communs
- Landes tourbeuses

Flore

- Rossolis à feuilles rondes
- Reine des prés
- Narthécie des marais...

Faune

- Cerf élaphe
- Loutré d'Europe
- Milan noir
- Bondrée apivore
- Busard Saint-Martin
- Gélinotte des bois...

et peut-être d'autres futures découvertes sur ce site à accès interdit au public civil et très réglementé pour les salariés des Conservatoires...

Les landes du terrain de la Gendarmerie du Méry, Quinssaines (03)

Emeline Cadé, CSA



le Faune, papillon des bruyères

L'usage du Méry comme terrain d'entraînement de gendarmerie depuis le début du XX^{ème} siècle a permis de préserver de belles surfaces de landes d'un abandon ou d'une destruction.

Le but de la gestion militaire étant en effet de maintenir des conditions naturelles propices aux exercices d'entraînement, le milieu a globalement été maintenu ouvert. Ces conditions favorables à la faune et à la flore typiques des landes sèches à bruyères expliquent aujourd'hui encore la présence de nombreux habitats et espèces patrimoniaux.

Une vaste étendue

Remarquable par la superficie de landes sèches qu'il abrite, le terrain de Quinssaines a fait l'objet du plus grand intérêt du Conservatoire des Sites de l'Allier dès 1999.

Les démarches préalables ont ainsi abouti à la signature d'une première Autorisation d'Occupation Temporaire en 2001. Grâce au soutien financier de la DREAL dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs qui la lie pour 3 ans aux Conservatoires, le contact avec l'Ecole de Gendarmerie de Montluçon a été renoué en 2010 afin de réaliser un plan de gestion pour les cinq années à venir. Des actions concrètes, comme le contrôle de l'envahissement des landes par les ligneux, seront mises en œuvre dès 2011 en relation avec l'Ecole de Gendarmerie et l'APEAH (Association Parents Enfants et Adultes Handicapés) qui s'occupe de l'entretien du site.



L'implication des Conservatoires sur les milieux rupestres

Romain Legrand, CEPA

Ces milieux ont été considérés comme peu menacés en Auvergne par le Conseil Scientifique. De ce fait, les Conservatoires se sont peu mobilisés sur cette problématique.

La préservation de ces habitats est surtout engagée sur des sites avec d'autres habitats d'étendues plus importantes. Le site majeur et caractéristique est celui de la Chaux de la Rodde à Moriat (63). Ce vaste plateau basaltique de 22 hectares préservé surtout pour ses étendues herbeuses et un marais temporaire est concerné sur toutes ses bordures par des affleurements rocheux et des microfalaises de basalte (1,4 ha). On notera également une bonne représentativité de ces milieux dans les gorges de l'Allier à Pont-Gibert à Saint-Berain (43), soit 1,6 ha de falaises et d'éboulis sur les 9,5 ha du site. Certains sites préservés pour des gîtes d'hibernation (grottes, abris troglodytes, abris sous roche) sont aussi concernés ponctuellement par ces milieux comme les cavités de Beauregard à Champeix (63), la grotte de la Denise à Polignac (43)...

D'autres sites comme les coteaux secs sont également concernés sur de plus petites échelles par ces milieux, notamment dans des anciennes carrières situées dans des pentes basaltiques comme au puy de Marmant à Veyre-Monton (63) ou sur des microfalaises calcaires ou pépéritiques

comme au puy de Mardoux à La Roche-Blanche (63), au puy de Jussat à Chanonat (63) ou au Mont-Libre à Gannat (03). D'autres sites comme les sources salées situées à Saurier sont aussi constituées de petites falaises rocheuses mêlant travertin* et rochers granitiques.

De faible superficie, ces sites présentent surtout un intérêt botanique. On remarquera que notre intervention porte sur quelques espèces rares et/ou protégées comme la Joubarbe d'Auvergne (*Sempervivum tectorum arvernense*), la Gagée jaune (*Gagea bohemica*), la Gnavelle vivace (*Scleranthus perennis*), l'Epilobe à feuilles de romarin (*Epilobium dodonaei*)...

Un intérêt faunistique a été également confirmé sur certains sites par la présence de l'Azuré du serpolet et de l'Azuré des orpins, papillons diurnes liés aux plantes des milieux rocheux. A noter que le Hibou grand-duc niche sur ces milieux sur deux sites des Conservatoires.

Par ailleurs, le CEPA s'implique sur la protection des milieux rupestres à travers le réseau européen Natura 2000 comme sur les coteaux Sud de Clermont-Ferrand (près de 60 ha soit 3 % de ce site).

• En savoir plus, visitez le site internet du CEPA, rubrique Sites du CEPA.

Pépérites, mélange de roche à gangue marneuse et d'inclusions de basalte.

Travertin *: concrétion calcaire formée par le dépôt successif des sels minéraux présents dans l'eau de source.

Puy de Marmant à Veyre-Monton (63)



J.-P. Brun, photo prise en ULM © CEPA

Les Grottes de la Beaume, Solignac-sur-Loire (43)

Delphine Bénard et Romain Legrand, CEPA



PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

Une première dans les gorges de la Loire. Le CEPA a réalisé en 2008 un schéma de gestion des Gorges de la Loire sur les terrains appartenant à l'EPL (Etablissement Public Loire), issu du projet de barrage hydraulique abandonné entre Goudet et Solignac-sur-Loire.

Les premières actions de terrain issues de cette étude et financées par le Plan Loire nature ont été réalisées au pied d'une superbe falaise dominant les gorges de la Loire, au niveau des grottes de la Beaume, au lieu dit les Pirasses.

Un site historique !

Issu de fouilles archéologiques prouvant une occupation des grottes au Paléolithique (-12 000 ans), au Néolithique (- 6 000 à - 4 000 ans) puis au Moyen-âge, le site était abandonné et très dégradé (déchets, tags, anciennes installations des fouilles...). Les travaux ont consisté en février 2010 à nettoyer les lieux, restaurer un grillage, et installer des barreaux sur la grotte principale jusqu'alors grillagée et ouverte au public pour un retour possible des chauves-souris.



Gorges de la Loire, falaise, Les Pirasses



Grotte de la Beaume, avant travaux



Grotte de la Beaume, après travaux.

Un lac sur une forteresse de basalte ... à Chastel-Marlhac (15)

Vincent Legé, CEPA



Le plateau de Chastel-Marlhac, sur la commune du Monteil, est riche d'histoires et légendes. Outre les histoires de fées, de trésors cachés, le village a été une des seules résistances au pillage de l'Arvernie en 532 par les soldats de Clovis.

Les falaises d'orgues basaltiques ont permis de protéger ce petit village gaulois des attaques des assaillants. Le siège aurait pu tenir plusieurs années sans l'imprudence de quelques habitants qui furent pris en otage. L'autout majeur de *Castrum Mirolicum* tenait d'une agriculture possible sous la protection du promontoire de lave, et de la présence « d'un grand lac d'une eau limpide, très agréable à boire » (8 ha à l'époque).

Le CEPA préserve depuis 2006 avec la commune ce « lac », réduit aujourd'hui à un demi hectare, proche d'une mare temporaire et qui s'assèche en septembre.

Une conférence-sortie sur le lac et les amphibiens, ainsi qu'un chantier bénévole ont été réalisés en 2010 en lien avec l'association des quatre saisons marlhacoises. Les travaux ont permis de débroussailler une partie des berges afin de diversifier les habitats du site et dégager des points de vue pour les promeneurs. Ces moments conviviaux permettent de gérer et protéger par des moyens simples, en attisant la curiosité historique, culturelle et naturelle de chacun autour de ce lac de Chastel-Marlhac.

La Grotte aux fées

Cette faille se faulant entre les orgues basaltiques parle de fées et de vols d'enfants... Elle raconte aussi l'histoire de beaucoup de jeunes du pays, qui testent leur courage depuis plusieurs générations en allant au plus profond des entrailles du plateau, presque en dessous du lac...

Les bénévoles intéressés, à la suite du chantier, se sont laissés guider par un voisin, dans la recherche d'une autre histoire où les petits êtres volants n'ont pas de pouvoir magique. Le résultat, un lieu enchanté qui est bien plus favorable aux fées qu'aux chauves-souris !



A la découverte de la végétation rupestre

Des végétations des murs en ville...

Laurent Seytre, Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC)

Les objectifs du Grenelle de l'environnement via la trame verte et bleue, et plus localement le diagnostic régional biodiversité de la région Auvergne ou le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Grand Clermont ont retenu cette question de la nature en ville. Découvrez ces plantes présentes sur les murs, plantes « échappées » des falaises naturelles et qui ont trouvé en zone citadine de nouveaux milieux de vie...

Participez au recensement des plantes sauvages en ville, sur <http://sauvagesdemarie.mnhn.fr/>.

Dès 2012, cette démarche initiée en région parisienne par le Muséum national d'Histoire naturelle et de Tela botanica sera étendue à d'autres villes en France.

Pour en savoir plus,

rendez-vous sur le site internet du Conservatoire botanique du Massif Central, www.cbnmc.fr/chloris/

Agréé depuis 1998, son territoire s'étend sur dix départements (Allier, Ardèche, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Haute-Vienne, Loire, Puy-de-Dôme et Rhône) et trois régions administratives (Auvergne, Limousin et Rhône-Alpes).

Les végétations muricoles sont des végétations à tendance nitrophile se développant directement sur les murs dont les joints sont cimentés au moins en partie avec de la chaux (murs à mortiers de chaux). Ces communautés ont tendance à être souvent négligées par les botanistes que le contexte urbain rebute facilement.

Là où les nitrates affectent peu les murs, on peut observer des communautés verticales qui rappellent encore celles s'exprimant dans les anfractuosités des rochers naturels. On y retrouve les doradilles, classiques petites fougères des fentes rocheuses (*Asplenium trichomanes*, *A. ruta-muraria*, *Ceterach officinarum*) ainsi que l'Orpin à feuilles épaisses. L'Ombilic des rochers peut parfois apparaître dans les situations les plus chaudes.

Les expositions froides et ombragées sont le domaine du *Cystopteris fragile* ; les polypodes peuvent y devenir recouvrant (*Polypodium vulgare*, *P. interjectum*). Mais on note déjà la présence d'espèces nitrophiles telles que la Grande Chéridoine et le Géranium herbe-à-Robert qui rappelle le caractère secondaire et anthropique de ces végétations muricoles.

Différents groupes d'espèces végétales possibles

L'augmentation de la teneur en nitrates se traduit par l'apparition de nouvelles espèces caractéristiques tandis que les espèces citées précédemment régressent, voire finissent par disparaître. Quatre espèces principales, pour la plupart naturalisées depuis plus ou moins longtemps en Auvergne, permettent de structurer autant de groupements élémentaires.

Le groupement à Linaire cymbalaire est le plus répandu des quatre groupements et constitue en quelque sorte le groupement basal.

Le groupement à Giroflée des murailles se rencontre assez fréquemment sur les murs des ruines de châteaux féodaux ou des anciennes maisons fortifiées. La Giroflée a été en effet introduite au Moyen-Age.

Le groupement à Centranthe rouge apparaît plus rarement en climat d'abri sur les côtes de Limagnes occidentales.

Enfin, le groupement à Pariétaire des murs est encore plus rare et semble en régression à l'échelle régionale.

Selon le type de murs, diverses tendances végétales

A noter que la crête des murs à mortier de chaux peut être colonisée par une végétation pionnière marquée physiologiquement par l'Orpin blanc qu'accompagnent de petites plantes annuelles (*Arenaria serpyllifolia*, *Saxifraga tridactylites*) et des pâturins vivaces (*Poa bulbosa*, *Poa compressa*). La Joubarbe des toits peut même venir renforcer l'aspect crassulescent du groupement.

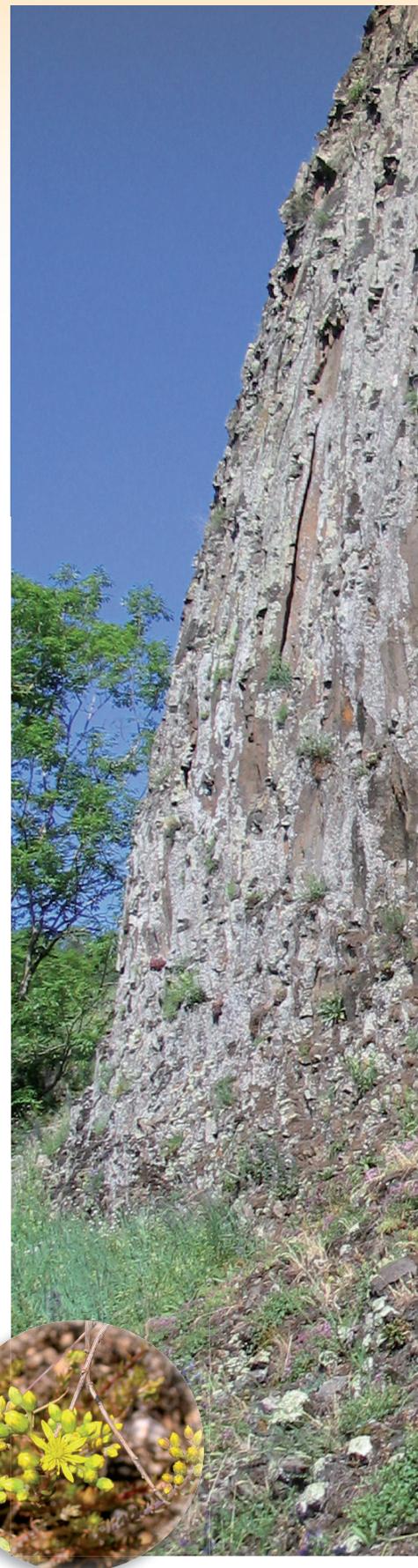
On peut trouver quelques beaux individus de ces végétations muricoles dans des agglomérations de basse altitude des limagnes et autres bassins sédimentaires comme le Puy-en-Velay, Auzon, Saint-Saturnin, Thiers, etc. Autrement dit dans des lieux où les observations botaniques peuvent également s'agrémenter de visites architecturales et culturelles !

Une mode du mur végétalisé

Les murs artificiellement « végétalisés » à base d'espèces exubérantes et, pour la plupart, exotiques, ont été mis récemment à la mode, notamment sur les façades de bâtiments emblématiques. Mais on oublie trop vite que le principe du mur végétalisé existe depuis longtemps à l'état spontané, certes sous une forme plus discrète mais qui contribue néanmoins à apporter un attrait ornemental et esthétique à l'environnement urbain au moment de la floraison des espèces localement présentes.

C'est pourquoi il conviendrait de veiller à conserver autant que possible ce patrimoine floristique en recommandant de maçonner les joints avec du mortier contenant de la chaux et de limiter autant que possible les recouvrements intégraux de murs par crépissage.

Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC), Le Bourg, Chavaniac-Lafayette (Haute-Loire), tél. 04 71 77 55 65, fax. 04 71 77 55 74..



...à la végétation rupestre en milieu naturel !

Sylvain Pouvaret, CEPA



*Orpin hirsute,
floraison juin à août*



*Fougère
Ceterach official*



*Orpin âcre,
floraison mai à août*



*Joubarbe des toits,
floraison juillet à août*



*Gagée des rochers,
floraison janvier à février*



*Saponaire
faux basilic,
floraison juin à
août*

*La falaise
de la Beaume
à Solignac-sur-Loire (43)*

Rochers et biodiversité

La flore herbacée des rochers et falaises, généralement de taille modeste, est très variée. On rencontre également plusieurs espèces de fougères préférant les milieux rocheux chauds comme les doradilles. Les mousses, espèces pionnières, non décrites dans ce dossier, se rencontrent fréquemment sur les corniches rocheuses. L'ensemble de cette flore rupestre se développe au printemps, profitant d'un climat clément : températures douces et humidité plus importante.

Ces milieux rupestres hébergent une importante biodiversité animale, dont voici quelques exemples : de nombreux oiseaux (Faucon pèlerin, Tichodrome échelette, Grand corbeau, Hirondelle des rochers...), certaines chauves-souris...

Six groupes de bénévoles en action en 2011

Marie-Laure Perget, bénévole et Gaëlle Leroy, CEPA

La réalisation des projets bénévoles a repris cette année 2011, nous avons besoin de vous pour les mener à bien.



Chacun d'entre nous peut décider de s'investir un peu, beaucoup, passionnément dans les projets de cette année. Les activités se sont recentrées sur quatre grandes thématiques.

La communication du CEPA avec :

- la tenue et la réalisation du stand Grand public, par le **groupe Stands**,
- la mise en place d'un observatoire photographique des sites et de deux sorties de formation à la photographie naturaliste, les samedis 7 mai à Chapdes-Beaufort (63) et 4 juin à Chanonat (63), par le **groupe Images**,
- choix et avis sur les supports d'information du CEPA, la rédaction d'articles dans le Vulcain et le site internet au sein du **groupe Communication**.

Le terrain avec :

- des **inventaires naturalistes** autour d'un projet fédérateur "Papillons et butineurs" et une session de formation pour les adhérents sur cette thématique, le samedi 18 juin à Riom (63).
- des **chantiers nature**, avec l'évènement national *Chantiers d'Automne* (8 chantiers de septembre à novembre 2011),
- une nouvelle dynamique des **Conservateurs bénévoles de sites naturels** du CEPA et du CSA (création de groupes locaux, animation de sorties, témoignages de conservateurs dans chaque Vulcain, etc.).

Un groupe d'enseignants et d'éducateurs en environnement réalise des **dossiers pédagogiques** à l'usage des enseignants pour faire découvrir les sites naturels à leurs élèves.

Enfin, les **vergers de variétés anciennes**, un fonctionnement de groupe de bénévoles est à créer. A suivre...

Pour en savoir plus sur les actions bénévoles possibles, veuillez demander le livret au CEPA ou le télécharger sur le www.cen-auvergne.fr

Nous avons besoin de vous pour que l'aventure continue !

Les prochains stands auront lieu le samedi 21 mai, à Cournon (63), manifestation *La nature au fil de l'Allier*, dans le cadre de la journée nationale de la Nature, le dimanche 29 mai, *fête de la ville*, à Riom (63), le dimanche 19 juin, dans le cadre du *dimanche du piéton* sur le coteau sec du puy Saint-Jean à Artonne (63) et le dimanche 26 juin, *Festi'lave* à VOLVIC (63).

Les prochains rendez-vous du groupe **Communication** du lundi au moulin à Riom (63) en 2011 : les 16 mai (Comité de rédaction VULCAIN n°53), 6 juin, 27 juin, 12 septembre (Comité de rédaction VULCAIN n°54).

Participez à la vie associative sur le www.cen-auvergne.fr

dans l'onglet Espace associatif (code d'accès communiqués à chaque adhésion).

Toute inscription, auprès de Gaëlle Leroy ou de Marie-Laure Perget, sera la bienvenue.

Une mare, entre patrimoine culturel et naturel... préservée grâce à l'engagement de bénévoles !

Marie-Claire Régnier, CEPA

Qui n'a pas un jour admiré cette chapelle toute simple, perchée au bord d'un vertigineux précipice et sur laquelle un majestueux aperçu est offert depuis l'autoroute A75 ?

A l'image du site de Chastel-Marlhac, le plateau basaltique de Chalet et la chapelle Sainte-Madeleine sont également un haut lieu d'histoires : histoires saintes enseignées aux enfants de la paroisse ou histoires grivoises lorsqu'elles sont contées dans les auberges, histoires de culte solaire, de grotte et de fontaine miraculeuse au pied des orgues, ou tout simplement l'histoire de la famille Mercoeur qui au XII^{ème} siècle, fit bâtir en ce lieu un château-fort dont il ne reste aujourd'hui que la chapelle comme seul vestige.

En revanche, ce qui passe presque inaperçu dans ce patrimoine culturel haut perché, ce sont deux petites mares situées juste en face du village du Chalet.

Elles ont pourtant joué un rôle clé lorsque les vaches pâturaient le plateau. Elles servaient alors d'abreuvoirs, et les villageois les curaient manuellement tous les ans pour récupérer la vase et fertiliser leurs jardins, et pour maintenir la présence d'eau.

C'est en 2005 qu'un bénévole du CEPA attire l'attention sur ces mares, car l'une d'elle abrite une remarquable diversité d'amphibiens, dont le rare Triton crêté. Outre cette richesse biologique, c'est l'abandon de l'entretien traditionnel des mares qui inquiète le plus le CEPA et les habitants, avec un assèchement accentué en été et l'invasion par les Phragmites et... une échappée d'aquarium bien envahissante : l'Elodée du Canada.

Une convention de gestion est signée avec les propriétaires en 2008 ; elle est l'occasion d'organiser régulièrement avec **les bénévoles et les habitants des animations « Fréquence Grenouille » et des « Chantiers d'Automne » en 2009 et 2010.**



Chantier d'Automne, 2009, avec la participation de l'association Les amis de Chalet.



Mare de Chalet, Massiac (15)



Le conseil scientifique des Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne

Pierre Mossant, CEPA



Les 2 conservatoires sont dotés d'un conseil scientifique (CS) commun issu de leurs statuts : « (...) un conseil scientifique pluridisciplinaire s'occupant du patrimoine naturel et des actions en faveur des espèces végétales domestiques anciennes et du patrimoine paysager. »

Le CS intervient sur les propositions de sites avant préservation, le choix des orientations de gestion (plan de gestion), ainsi que sur certaines études spécifiques. De façon générale, il joue un rôle de conseil auprès du Conseil d'administration, les décisions ultimes étant du ressort de ce dernier.

Le souhait est également de le solliciter plus régulièrement sur des questions « transversales » afin de faire jouer la pluridisciplinarité et donner plus de contenu aux échanges.

Ont ainsi pu être abordés des thèmes comme la gestion ou la non gestion des espaces naturels ou les conditions de restauration ou recréation de milieux écologiques...

Le CS représente donc une garantie quant aux actions des CEN : à noter que son rôle est renforcé par le projet d'agrément des Conservatoires. Le conseil scientifique a été renouvelé début 2011 pour une durée de 3 ans.

- Les membres du Conseil scientifique et leur(s) spécialité(s) en 2011 :

- Eliane Auberger, paysage
- Philippe Bachelard, entomologie (Lépidoptères)
- Pascal Carrere, flore, gestion de prairie, approche systémique, agronomie, écologie générale et fonctionnelle
- Jean-Pierre Couturié, géologie, hydrogéologie et minéralogie
- Jean-Pierre Dulphy, ornithologie, élevage et agronomie
- Jean-Michel Favrot, ornithologie et entomologie
- Boris Fumanal, espèce invasive et écologie générale
- Jean-Jacques Guillaumin, flore, habitat et agronomie
- Stéphane Herbet, botanique et écologie végétale
- Christian Hurtado, mycologie
- Jean Koenig, orchidologie
- Mickaël Lebras, naturaliste
- Charles Lemarchand, mammifères
- Thierry Leroy, ornithologie
- Jean-Luc Marandon, faune
- Bernard Matthieu, chiroptérologie, ornithologie, volcanologie, gestion des espaces naturels, politique publique et Histoire/archéologie
- Françine Mercier, géologie et hydrogéologie
- Eric Mosnier, pteridologie (fougères), minéralogie et géologie
- Dominique Orth, pastoralisme et agronomie
- Laurent Seytre, phytosociologie
- Olivier Villepoux, entomologie (arachnologie), faune, zone humide et gestion des milieux
- Sylvain Vrignaud, malacologie (mollusques), ornithologie, orchidologie, entomologie (Lépidoptères et Odonates) et réglementation agricole (PAC)

Si vous avez une compétence reconnue de la communauté scientifique et technique dans le domaine de l'Environnement, l'Aménagement du territoire ou/et de l'Agriculture, vous êtes cordialement invités à candidater au Conseil scientifique des deux Conservatoires.

RENCONTRE AVEC ...



Nom : **Sylvain Vrignaud**

Situation actuelle : Contrôleur terrain à l'Agence de services de paiement (ASP, anciennement CNASEA)

Age : 32 ans

Adhérent et bénévole au CSA et au CEPA. Membre du Conseil scientifique depuis 2010.

Comment as-tu connu les Conservatoires ?

Je suis originaire de la seule région où il n'y a aucun conservatoire (Pays-de-la-Loire). A l'époque, déjà intéressé par la Nature, je trouvais que la maîtrise foncière, les conventions de gestion manquaient cruellement pour protéger le peu de Nature qu'il restait. J'enviais les régions qui en étaient pourvues. C'est donc tout naturellement que je me suis rapproché du CSA et du CEPA quand je suis venu vivre dans l'Allier.

Qu'attendais-tu en t'engageant bénévolement ?

J'ai toujours plaidé pour la prise en compte de la biodiversité au travers au minimum des politiques publiques. C'est donc pour ça que je m'y implique en faisant part de mon point de vue. Par ailleurs, j'attache une grande importance aux disciplines/problématiques délaissées pour différentes raisons, telle que l'étude des Mollusques (Malacologie), par exemple. Mon engagement cherche donc à faire en sorte que ce genre d'aspects soit intégré tant dans la gestion des sites que dans les politiques de protection de la Nature.

Es-tu satisfait de ce don de temps et de compétences aux CEN ?

Oui, je suis satisfait, mais je garde toujours cette déception de ne pas pouvoir consacrer plus de temps à la connaissance de la Nature en vue d'une protection plus efficace. Les activités que j'apprécie le plus sont les inventaires, les prospections et l'étude des espèces.

As-tu des futures projets bénévoles pour les Conservatoires ?

Mener une étude sur une espèce de Moule d'eau douce (la Mulette épaisse, *Unio crassus*) qui affiche un déclin de 90 % dans la région (Bassin versant de l'Allier) et sensibiliser le public sur des choses qui, de prime abord, prêtent à sourire !

Quels vœux peux-tu formuler pour l'avenir des Conservatoires ?

Un non tarissement des aides publiques en premier lieu et surtout des projets où l'on puisse faire de grandes choses en matière de conservation/restauration qui permettent d'inverser la tendance à l'appauvrissement de la biodiversité.

Si tu étais un animal ? La Grande Mulette

Si tu étais une plante ? La Spiranthe d'été

Si tu étais un des cinq éléments ? La Terre

... Merci ! À bientôt au prochain week-end conservateurs.

L'ouverture des conservatoires d'espaces naturels vers les territoires d'outre-mer

Pierre Mossant, CEPA

Le réseau des conservatoires d'espaces naturels (CEN) s'est ouvert vers l'outre-mer. Les méthodes des CEN, basées sur la gestion directe de sites, leurs capacités d'études et d'expertises techniques et le savoir-faire en termes de concertation locale associant l'ensemble des acteurs peuvent apporter des outils complémentaires pour la préservation de ce patrimoine naturel.

La France possède en effet une responsabilité exceptionnelle en ce domaine étant présente sur une grande diversité de continents et de climats.

Depuis 2008, le Groupement pour la Conservation de l'Environnement et de l'Insertion Professionnelle (GCEIP), qui a pris le nom de Conservatoire des espaces naturels de la Réunion, a officiellement rejoint la fédération et le réseau. Cette structure répond très clairement aux objectifs de la charte des Conservatoires et a intégré dans ses objectifs et son mode d'action la biodiversité et l'insertion sociale. Créé avec un fort soutien du Conseil général de la Réunion, le GCEIP gère une partie des

espaces sensibles du département et aspire au développement de partenariat avec plusieurs communes de l'île.

La Réunion est parmi les 34 "hot spots" de la biodiversité mondiale du fait d'un très fort taux d'endémisme botanique représentant

une richesse patrimoniale et scientifique inestimable. Comme le précisait Jeannot TECHER, président du CEN Réunion dans la lettre des Conservatoires en avril 2008, le CEN Réunion est « jeune et est déjà sollicité pour des interventions, tout comme nous avons des projets à proposer. L'appui technique et les transferts d'expériences de gestion de la part du Réseau ne peuvent que nous renforcer rapidement et durablement dans une vraie compétence reconnue. Cet apport, loin d'être unilatéral, trouvera son écho dans la "projection" du Réseau en outre-mer via le GCEIP qui sera à même de faire partager ses résultats et études relatifs à notre environnement tropical. »

Alors que le CEN de Guyane (créé en septembre 2008) a également sollicité la fédération pour une adhésion prochaine, et que des contacts sont initiés en Nouvelle-Calédonie, ne doutons pas que l'expérience du CEN de la Réunion facilitera le développement du réseau sur les autres territoires d'outre-mer, et ceci à l'initiative des acteurs locaux concernés, qu'ils soient publics (collectivités locales, État...) ou privés (associations, entreprises...).

Ci-dessous : en Guyane française, partie amont des marais de Kaw, réserve naturelle gérée par l'Association pour la gestion des espaces protégés (AGEP).

À gauche, vues de l'île de La Réunion, 1. coteau de Brèdes, 2. domaine Archambaud, 3. forêt semi-sèche, habitat naturel caractéristique et préservé.

Une fédération pilotée par des bénévoles, élus associatifs

L'assemblée générale de la fédération est composée des représentants désignés par les conseils d'administration de chaque CEN. On y retrouve donc des bénévoles, qui ont accepté de prendre des responsabilités au sein de leurs Conservatoires et de poursuivre cet engagement au niveau national.

A noter qu'un système original de partage des voix entre Conservatoires régionaux et Conservatoires départementaux a été mis en place. Ainsi, chaque région dispose de 4 voix à partager entre les CEN existants.

Pour l'Auvergne, les 4 voix sont réparties à part égale entre le CEPA (Eliane Auberger, Yves Geay) et le CSA (Bernard Devoucoux, Nathalie Datin).

Pour en savoir plus :

www.enf-conservatoires.org



QUELQUES CHIFFRES :

- 29 CEN
- 2 050 sites gérés représentant une surface cumulée de 116 800 ha
- 40 % des sites en zones humides
- 900 agriculteurs travaillent sur des sites CEN
- 15 % des sites Natura 2000 "opérationnels" sont animés par un CEN
- 8 500 adhérents dont 1 775 bénévoles
- 558 salariés (84 % en CDI)
- 1 700 animations ayant accueilli environ 46 600 personnes
- Budget cumulé de 28,9 millions d'euros

DERNIERE MINUTE

Le prochain congrès national des Conservatoires d'Espaces Naturels se déroulera fin octobre 2012 sur l'île de la Réunion.

La clôture des inscriptions est prévue très tôt pour une question d'organisation, cet automne 2011.



1



2



3



Les coteaux d'Ebreuil, Espaces Naturels Sensibles de l'Allier

Bruno Schirmer, CSA

Après 20 ans de concertation, études préalables et négociations, les coteaux calcaires de Sainte-Foy et des Bagnettes vont enfin faire l'objet d'une politique de conservation à la mesure de leurs richesses naturalistes.

Un temps pressenti pour incarner le seul coteau sec du réseau Natura 2000 bourbonnais, le site d'Ebreuil vient en effet d'être officiellement labélisé ENS du département, la Commune d'Ebreuil s'étant engagée, en date du 1^{er} février 2011 et en partenariat avec le Conseil général de l'Allier et le CSA, dans la maîtrise d'ouvrage des actions du plan de gestion 2011-2015.

Ce sera l'occasion d'entamer cette année la restauration écologique de ces magnifiques anciennes terrasses viticoles, reconnues en tant que nouvelle ZNIEFF en 2008 en raison de leurs nombreuses raretés biologiques.

Sur plus de 70 hectares, ce sont en effet près de 300 espèces végétales qui s'épanouissent, parmi lesquelles 21 sortes d'orchidées, potentielles ou récemment observées, font de cet ensemble l'espace le plus riche de ce point de vue en Allier. On y trouve par exemple des espèces uniques pour le département, telles que l'*Epipactis* rouge sombre (*Epipactis atrorubens*) qui affectionne clairières et ourlets thermophiles calcicoles, ou encore l'*Epipactis* à petites feuilles (*Epipactis microphylla*), qui préfère les chênaies pubescentes au parfum de méditerranée.

Cette diversité floristique s'accompagne évidemment d'une faune sauvage tout aussi variée.

Faune, flore et paysage étant menacés à court terme de banalisation par la progression de la friche, consécutive à l'abandon pastoral et cultural de la colline, les premières actions de débroussaillage sélectif seront mises en œuvre, dès le printemps et à titre d'exemple, sur une partie des 6.5 hectares de parcelles de propriété communale.



Coteaux
d'Ebreuil (03)

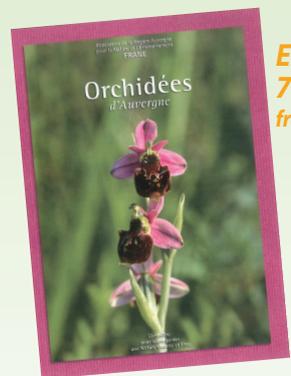
Ci-dessus :
Epipactis rouge
sombre



En vente, 45 €

Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne, de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Auvergne

Ce travail collectif rassemble les cartes de répartition des espèces nicheuses en Auvergne avec un point sur le statut et l'évolution de chacune d'elles. Excellente synthèse de l'avifaune auvergnate.



En vente,
7 € (+ 1 € de
frais de port)

Le livret *Orchidées d'Auvergne* est disponible à la Fédération de la région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE)

Un livret illustré de 36 pages, pour en savoir plus, www.frane-auvergne-environnement.fr

Vie salariée du CEPA et du CSA

Le CEPA accueille avec plaisir le retour de Renaud BARIAU (cf. Vulcain 51) au sein de l'équipe de gestion des sites et ceci dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

Le conseil d'administration du CEPA a souhaité profiter d'un programme dense de travaux sur les sites en 2011 pour poursuivre le travail de structuration et de renforcement de l'équipe de gestion des sites. Chargés de la mise en œuvre des prescriptions des plans de gestion, de l'entretien des sentiers et panneaux, et quotidiennement au contact du terrain et des acteurs locaux, les cinq personnes qui la composent représentent un maillon essentiel de l'action du CEPA.

Ils ont développé des savoir-faire particuliers en termes de génie écologique, et sont dorénavant amenés à travailler sur des sites du Conservatoire des Sites de l'Allier (en lien avec le technicien de gestion Alain SIBLOT) et sur certains sites de collectivités locales.

Un projet d'échanges techniques avec l'équipe de gestion du PNR des Volcans d'Auvergne est également à l'étude.

Cette année, les deux Conservatoires accueillent 12 stagiaires pour des périodes d'un à six mois. Bienvenue à Aurélie, Delphine, Dorian, Guillaume, Charles-Antoine, Élodie, Clément, Stella, Anaïs, Lucie, Cécilia et Audrey.



Télécharger le programme d'animations 2011, sur le www.cen-auvergne.fr



ANIMATIONS SUR INSCRIPTION

CEPA, 04 73 63 18 27 (départements 63, 15, 43)

CSA, 04 70 42 89 34 (département 03)

Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription.



Olivier Daubard ©

Chantier bénévole sur la colline de Mirabel, Riom (63), 2010

Ma i

D U 2 AU 30
Exposition
Sur les traces de la rivière Allier
bibliothèque, Abrest (03)

S A M 11
Côte de Saint-Amand
Espace naturel sensible
avec la commune, Vichy Val d'Allier et le Conseil général 03
14 h 30, Abrest (03)

M E R 18
Les Terrasses d'Ébreuil
Espace naturel sensible
avec la commune Riom Communauté
14 h, Ébreuil (03)

S A M 21
Rando croquis
Coteau des Chapelles
Espace naturel sensible
avec la CC Bassin de Gannat, le Conseil général 03 et le SMAT Val de Sioule
14 h, Gannat (03)

S A M 21
La nature au fil de l'Allier
avec les communes et collectivités locales
10 h à 19 h, plan d'eau, Cournon (63)

D I M 22
Côte de Saint-Amand
Espace naturel sensible
avec la commune, Vichy Val d'Allier et le Conseil général 03
14 h, Abrest (03)

M A R 24
Puys de Chomontel et Montrognon
Les orchidées
avec la commune
18 h, Romagnat (63)

M A R 25
Puys de Loule et Montauray
Les orchidées
avec la SFO Auvergne
18 h, église, Saint-Myon (63)

D I M 29
Fête de la ville
Stand Biodiversité autour de Riom
Riom (63)

J u i n

Soirées crépusculaires Loire nature

S A M 18
SOIREE
Une découverte sensorielle
Des sources de la Loire à l'estuaire, une invitation à découvrir le fleuve et ses affluents. Une action du programme Loire nature.

Faune, flore et dynamique fluviale de l'Allier
20 h, Créchy (03)

Bords d'Allier entre Mezel et Dallet
Contes et poésies
autour de la rivière
20 h, Mezel (63)

A l'écoute des Chauves-souris de Précaillé
20 h, Lamothe (43)

S A M 18 AU 19
SOIREE
Faune et flore du fleuve Loire et de ses gorges
20 h, Lamothe (43)
SUR INSCRIPTION À SOS LOIRE VIVANTE,
sosloirevivante@rivernet.org
ou 04 41 05 57 88

SPÉCIAL ADHÉRENTS RAPPEL

Assemblées générales extraordinaires CSA et CEPA - Samedi 14 mai 2011 - à Abrest (03)

Les assemblées générales ordinaires du Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne et du Conservatoire des Sites de l'Allier sont suivies de deux assemblées générales extraordinaires.

Peut-être une date historique pour les Conservatoires ?

Un week-end entre bénévoles adhérents

Adhérents, bénévoles, sympathisants, les assemblées générales sont autant d'occasions de mieux connaître les Conservatoires : Convivialité et découverte au programme !

Dès le samedi 14 mai à 19 h 30 à Escurolles, réservez votre soirée pour dîner entre adhérents, bénévoles et salariés des Conservatoires. Si vous le souhaitez, vous pourrez poursuivre ce week-end en prenant le gîte sur place et vous balader le lendemain, dimanche 15 mai, à la découverte du patrimoine naturel de ce coin du département de l'Allier.

Retrouvez tout le programme et le bulletin d'inscription sur www.cen-auvergne.fr.



Orchis brûlé

Le 14 mai, les Conservatoires vont-ils changer de nom et enfin officialiser leur appartenance à la famille de la Fédération du réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels ? Lors de leur assemblée générale extraordinaire réciproque, les adhérents du Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne et ceux du Conservatoire des Sites de l'Allier vont peut-être décider de nommer leurs associations : Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Auvergne et Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de l'Allier, comme plus de huit autres CEN ont déjà décidé de le faire cette année !



CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne

Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne

Moulin de la Croûte
rue Léon-Versepu
63200 Riom

Tél. 04 73 63 18 27
Fax 04 73 64 04 73

courriel cren-auvergne@espaces-naturels.fr

www.cen-auvergne.fr



CONSERVATOIRE DES SITES DE L'ALLIER

Conservatoire des Sites de l'Allier

Maison des Associations
Rue des Écoles
03500 Châtel-de-Neuvre

Tél. 04 70 42 89 34
Fax 04 70 42 27 58

Courriel conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

www.conservatoire-sites-allier.fr

Membres en Auvergne du réseau

